Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-SIXIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

A66/71
24 mai 2013

Troisième rapport de la Commission B

La Commission B a tenu ses quatrième et cinquième séances le 24 mai 2013 sous la présidence de, respectivement, Mme Kathryn Tyson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et du Dr Poonam Khetrapal Singh (Inde).

Il a été décidé de recommander à la Soixante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la décision ci-jointe relative au point suivant de l'ordre du jour :

17. Systèmes de santé

17.1 Produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits

Une décision

Point 17.1 de l'ordre du jour

Produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits

La Soixante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport sur les produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits,[1] a décidé de recommander que la présidence du comité d'orientation du dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits soit assurée par roulement, à titre intérimaire, sans préjudice du mandat actuel du dispositif.

= = =

[1] Document A66/22.